

Combattants terroristes étrangers : Le temps des retours

Abdelhak Bassou



THINK • STIMULATE • BRIDGE

Combattants terroristes étrangers : Le temps des retours

Abdelhak Bassou

A propos d'OCP Policy Center

OCP Policy Center est un think tank marocain « policy oriented », qui a pour mission de contribuer à approfondir les connaissances et à enrichir la réflexion autour de questions économiques et de relations internationales revêtant un enjeu majeur pour le développement économique et social du Maroc, et plus largement pour celui du continent africain. À cet effet, le think tank s'appuie sur des productions analytiques indépendantes et un réseau de partenaires et de chercheurs de premier plan, dans l'esprit d'une plateforme ouverte de discussions et d'échanges.

Porteur d'une « perspective du Sud », celle d'un pays à revenu intermédiaire africain, sur les grands débats internationaux ainsi que sur les défis stratégiques auxquels font face les pays émergents et en développement, OCP Policy Center apporte une contribution sur quatre champs thématiques majeurs : agriculture, environnement et sécurité alimentaire; développement économique et social ; économie des matières premières ; et géopolitique et relations internationales.

Sur cette base, OCP Policy Center est activement engagé dans l'analyse des politiques publiques et dans la promotion de la coopération internationale favorisant le développement des pays du Sud. Un de ses objectifs est de contribuer à l'émergence d'une « Atlantique élargie », dont le potentiel reste très largement sous-exploité. Conscient que la réalisation de ces objectifs passe essentiellement par le développement du Capital humain, le think tank a pour vocation de participer au renforcement des capacités nationales et continentales en matière d'analyse économique et de gestion.

OCP Policy Center

Ryad Business Center – Aile Sud, 4^{ème} étage - Mahaj Erryad - Rabat, Maroc

Website : WWW.OCPCC.MA

Email : CONTACT@OCPCC.MA

Tél : +212 (0) 537 27 08 60 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

© OCP Policy Center. Tous droits réservés

Les vues exprimées ici sont celles des auteurs et ne doivent pas être attribuées à OCP Policy Center.

A propos de l'auteur, Abdelhak Bassou

Abdelhak Bassou est Senior Fellow à l'OCP Policy Center. Ancien préfet de police, il fut investi de plusieurs responsabilités au sein de la Direction générale de la sûreté nationale marocaine dont chef de la division de la police des frontières de 1978 à 1993 ; Directeur de l'Institut Royal de Police en 1998 ; Chef des Sûretés régionales (Er-Rachidia 1999-2003 et Sidi Kacem 2003- 2005) et également Directeur Central des Renseignements Généraux de 2006 à 2009.

Il a également participé aux travaux de plusieurs instances internationales dont le conseil des ministres arabes de l'intérieur de 1986 à 1992, où il a représenté la Direction Générale de la Sûreté nationale dans plusieurs réunions. Abdelhak Bassou est titulaire d'un Master en études politiques et internationales de la Faculté des sciences juridiques, économiques et social d'Agdal à Rabat sur un mémoire intitulé « L'Organisation Etat Islamique, naissance et futurs possibles ».

Résumé

La défaite des organisations terroristes au Moyen-Orient est attendue même s'elle prendra encore quelques temps, tellement Daech et Jabhat Fath Al Sham montrent de la résistance. La première du fait de ses équipements et de ses tactiques de guérillas, la seconde du fait que depuis qu'elle n'est plus une filiale d'Al-Qaeda a pu rallier d'autres groupes syriens. Les deux organisations résistent également parce qu'elles sont renforcées par des milliers de Combattants Terroristes Etrangers.

Une fois cette défaite consommée, peut-être au cours des deux prochaines années, les combattants terroristes étrangers n'auront que des choix limités dont celui le probable du retour dans leurs pays d'origine.

Ce retour n'est pas sans poser de problèmes et de soucis non seulement aux pays où ils sont retournés mais à l'ensemble de la communauté internationale. Plusieurs questions se posent et s'imposent :

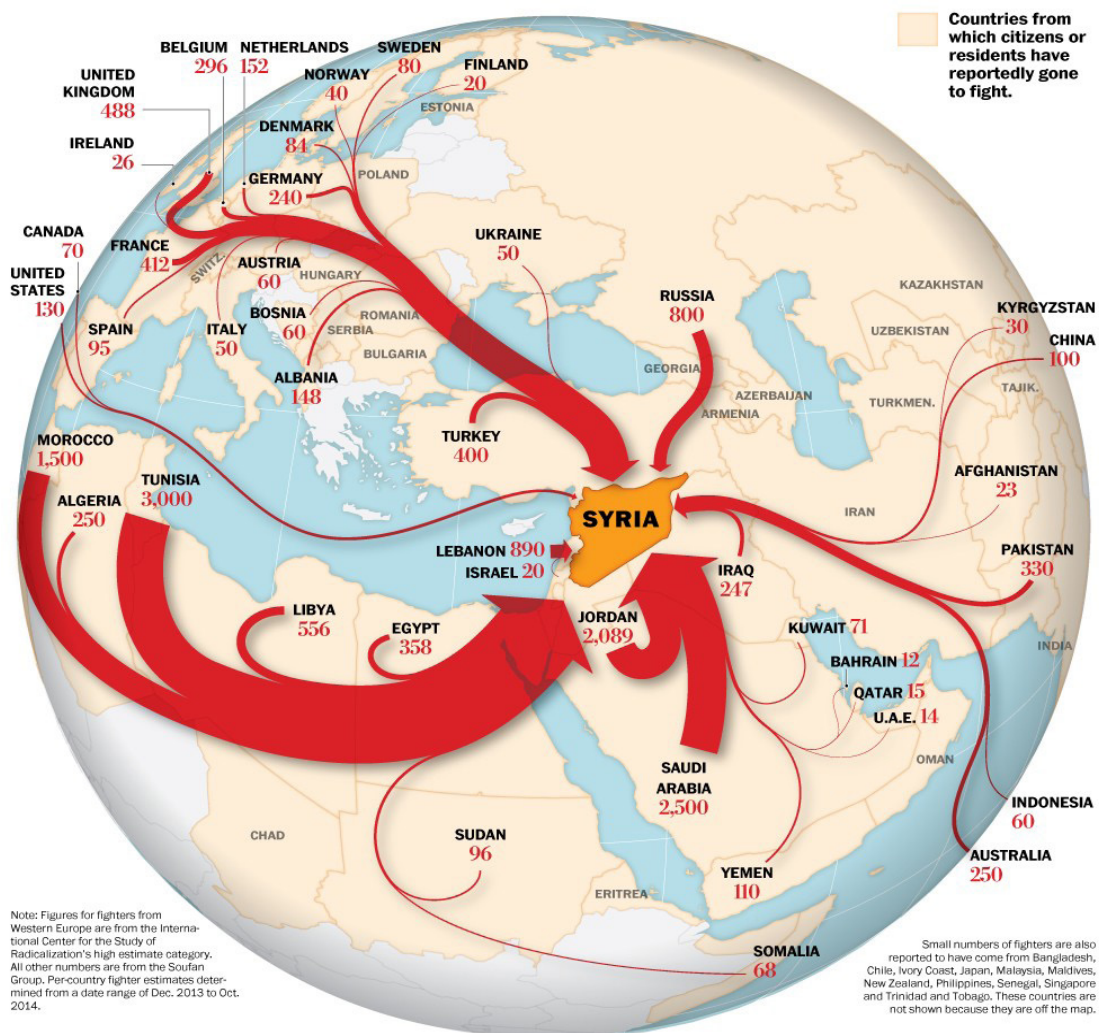
- Quelles idées peut-on se faire sur leurs destinations futures ?
- Reviendront-ils dans leurs pays de départ ?
- Iront-ils dans d'autres foyers du Djihad ?
- Quelles sont leurs capacités ?
- En quoi dépassent-ils ceux qui, radicalisés et endoctrinés ne sont pas partis dans les arènes du Djihad ?
- Quelle évaluation peut-on faire de la menace qu'ils représentent pour les pays où ils vont retourner ?
- Et quelles attitudes prendre vis-à-vis de cette catégorie de citoyens après leur retour ?
- Comment sont-ils définis ? Existe-t-il une définition commune ?
- Comment sont-ils formés et entraînés et quels choix de destinations se posent à eux ?
- Que peut-on faire, individuellement ou collectivement.

Le présent papier est une tentative de réponse ou de bribes de réponses à ces questionnements ; sans prétention de pouvoir édicter une conduite à tenir miraculeuse, le papier explore certaines pistes de mesures notamment comme base de départ à des dispositifs que les débats et les rencontres de professionnels et d'experts enrichiront et mettront au point.

Combattants terroristes étrangers : Le temps des retours

Introduction :

Au dernier trimestre de l'année 2016, Les spécialistes du terrorisme étaient encore occupés par la contre-radicalisation, l'endoctrinement et les dangers des départs des jeunes recrues vers les foyers de tension, alors que commençait déjà à se poser la question du retour chez eux, dans leurs pays d'origine, de ceux qui ont expérimenté la guerre et acquis d'importantes capacités de combat. Ils avaient dès les débuts de la deuxième décennie afflué sur la Syrie et l'Irak de partout dans le monde, voir carte ci-dessous de la situation des flux au début de 2015.



Présentement, la précipitation des évènements en Syrie et en Irak abonde dans le sens d'une fin annoncée et quasi certaine¹, non seulement du soi-disant Etat islamique, mais également du représentant de sa rivale Jabhat Annousra, récemment rebaptisée Jabhat Fath Al Sham², dont le gros est à Alep. Cette dernière a perdu son bastion dans la partie Est de la ville et s'avère condamnée sinon à disparaître, du moins à un affaiblissement majeur. La situation en Syrie et en Irak est sans ambages défavorable aux deux organisations. En dépit de la résistance qu'elles peuvent encore mener durant les deux prochaines années, elles ne pourront pas changer l'issue finale, qui va dans le sens de leur défaite.

En Irak : Depuis le début de l'année 2016, Daech se trouve sur une courbe descendante et perd des territoires aussi bien dans les provinces de Ninawa et d'Al Anbar que dans celle de Salah Eddine. Lancée dès la mi-October 2016, la bataille de récupération de Mossoul avance, quoique difficilement, notamment du côté Est. Elle peut durer jusqu'au milieu de 2017, mais à moins d'un improbable miracle, l'organisation « Etat Islamique » n'est pas en mesure de remporter la victoire et de conserver sa capitale irakienne.

L'armée irakienne, renforcée par les milices d'Al Hachd Acchaabi (mobilisation populaire), suréquipée, bien entraînée et surtout bien conseillée et bénéficiant de l'appui des forces aériennes américaines ; met de son côté tous les facteurs de réussite. Les victoires remportées à Fellouja et Ramadi ont boosté le moral des troupes de Bagdad qui se font, de plus en plus, décidées à reprendre à l'organisation l'ensemble du territoire qu'elle avait conquis depuis 2014.

En Syrie : Daech est dans les mêmes difficultés. Depuis son échec en 2015 à Kobané et à Tall Abyad face aux kurdes syriens (unités de défense du peuple Kurde) soutenus par la coalition occidentale, elle surfe également sur une vague de défaites aggravées par l'entrée effective dans la bataille des forces armées turques, appuyant l'armée syrienne libre. Ces derniers sont sur le point d'achever le déboutement des combattants de Daech hors des positions qu'elle occupait dans le nord syrien à la frontière syro-turque. Tout dernièrement la coalition occidentale semble d'après certaines informations avoir d'ores et déjà commencé à préparer la récupération des positions de l'organisation autour de Raqqa, la capitale syrienne de Daech, en prélude à une opération visant la récupération de la ville. Auparavant le soi-disant Etat Islamique avait perdu la ville symbolique de Dabiq qui compte non seulement pour une perte territoriale, mais également un coup porté à l'appareil de propagande de l'organisation terroriste³.

Jabhat Fath Al Sham, ex Jabhat Annousra à laquelle se sont alliés plusieurs groupes armés, est obligée de se retirer vers Idlib après avoir perdu Alep. Les troupes du régime, soutenus par l'aviation russe et les milices du Hizbollah ont, repris les quartiers Est d'Alep, bastion de l'opposition armée au régime de Bechar Al Assad, conduit par l'ancienne franchise d'Al Qaeda.

Jabhat Annousra et les groupes qui la soutiennent ou qui se sont ralliés à elle ont, certes montré beaucoup de résistance. La reprise des seuls quartiers de l'Est d'Alep à certes, nécessité une année de combats intenses, d'avancées et de reculs et l'usage des grands moyens.

La ville a été bombardée par les aviations russe et syrienne avec des munitions de tous genres, reçu des missiles tirés à partir de la Caspienne, des missiles mer-sol à partir de la Méditerranée, elle a fait l'objet d'attaques terrestres de plusieurs formations de fantassins du régime et ses unités spéciales ; de commandos du Hizbollah et même de ses élites « Hizbollah-Annoujabaa » et d'autres milices. Cependant

1 Il s'agit ici de bien préciser qu'il s'agit du démantèlement des structures militaires, des unités combattantes telles qu'organisées par Daech et Jabhat Fath Al Sham. La doctrine de Daech telle que propagée et l'idéologie qui en a émané ne sont pas concernées par ce démantèlement. La doctrine concerne un autre combat qui reste encore loin d'être déclaré gagné par la communauté internationale. Cela se comprend du fait que les armées peuvent être facilement détruites par les avions et les missiles, mais que les doctrines sont quasi-indestructibles.

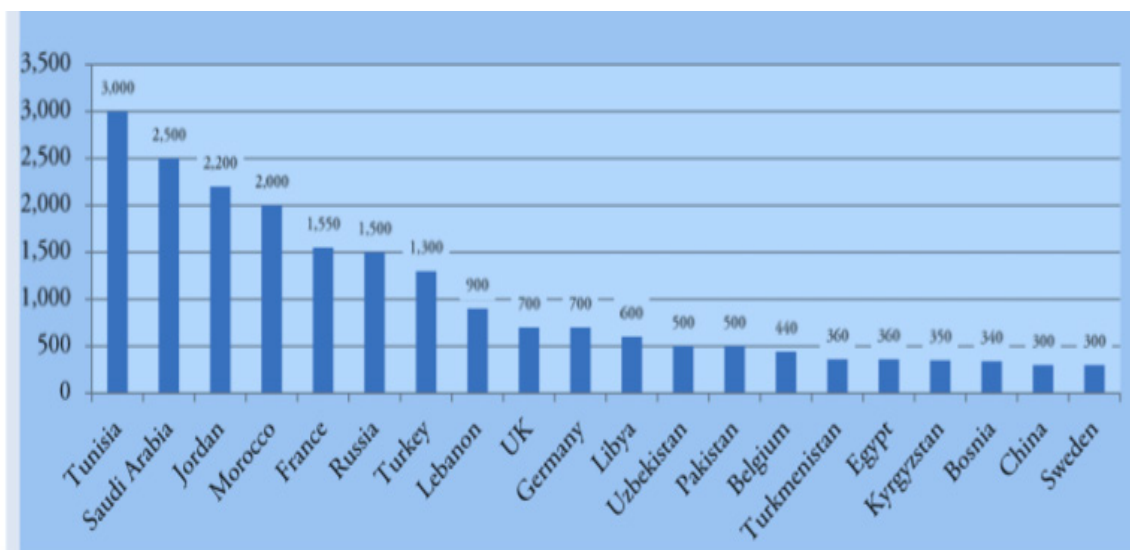
2 Le 28 juillet 2016, Le chef du Front Annousra, Abou Mohammad al-Joulani, avait annoncé, dans un enregistrement audio diffusé par la chaîne de télévision Al-Jazeera, que son groupe rompait ses liens avec le groupe terroriste al-Qaïda.

3 Selon un hadith ; c'est à Dabiq, située à mi-chemin entre la frontière turque et Alep, que doit avoir lieu la bataille finale entre l'armée des musulmans et celle des « croisés ». Daech avait occupé la ville en Aout 2014, s'y est installé et avait annoncé qu'elle y attendait les croisés pour la réalisation de la prophétie qui prédisait la défaite finale sur cette terre des armées mécréantes.

force est de constater que la résistance des groupes terroristes au sol peut résister aux raids aériens, si et seulement si, ces raids ne sont pas relayés par des troupes au sol. Le Groupe peut donc résister mais ne peut éviter d'être militairement terminé.

Une fois les structures militaires des deux organisations démantelées et défaites, la communauté internationale, coalition russe d'un côté et américaine de l'autre, auraient certainement remporté une importante victoire dans la lutte globale contre le terrorisme mais se trouveraient avec une préoccupation majeure sur les bras : Les milliers de combattants terroristes étrangers⁴ (voir figure N°1) qui renforçaient les rangs des deux organisations devront, du moins pour ceux d'entre eux, qui resteraient en vie⁵ ou qui n'auraient pas été emprisonnés, quitter le théâtre syro-irakien des opérations.

Figure N°1 Top 20 des pays d'origine des combattants terroristes étrangers.



Data sourced from official government figures and anonymous government sources cited in: International Centre for the Study of Radicalization, United Nations, Soufan Group, *Die Welt*, BBC, *The Sunday Times*, Reuters, *Le Monde*, France24, RFE-RL, *Laufjare*, *Hurriyet*.

En effet Les combattants terroristes étrangers qui se trouvent en Irak et en Syrie n'ont aucune possibilité de se dissimuler dans la population autochtone. Qu'ils soient maghrébins asiatiques ou européens ils sont facilement détectables en raison d'abord de leurs accents lorsqu'ils parlent l'arabe, et en raison de leur ignorance des modes de vie en Syrie et en Irak. Les trois à quatre ans que les plus anciens d'entre eux ont passé dans la région ne leur procurent pas assez de connaissances pour être assimilés à des irakiens ou des syriens et pouvoir se diluer dans la population.

Leur détectabilité combinée aux atrocités qu'ils risquent s'ils tombent entre les mains des forces de Béchar Al Assad ou d'Al Hachd Acchaabi leur laisse deux solutions : Se battre jusqu'à la mort ou quitter le théâtre des opérations⁶. Plusieurs d'entre eux opteront pour la deuxième solution, convaincus qu'elle leur permet de prendre leur revanche ailleurs.

Pour ceux qui choisiront de partir ils ne peuvent être accueillis que dans d'autres foyers de tension, de violence et de terrorisme ou dans leurs pays d'origine. Lors de ces retours trois sortes de zones doivent être

⁴ Ils sont plus de 30.000 Combattants Terroristes Etrangers selon le directeur du Comité contre le terrorisme de l'ONU, Jean-Paul Laborde. En juillet dernier, le responsable onusien avait lors d'une conférence de presse à Genève, souligné les risques que représente le retour de ces combattants dans des pays tiers ou dans leurs pays d'origine.

⁵ Beaucoup parmi ceux partis à la recherche du paradis et du martyr ont déjà trouvé la mort. Pour ne citer que les arabes et maghrébins il y aurait lieu de préciser que les Tunisiens viennent en tête avec 1 902 morts, suivis des Libyens (1 807), des Irakiens (1 432), des Palestiniens (1 002), des Libanais (828), des Egyptiens (821), des Saoudiens (714), des Yéménites (571), des Marocains (412), et des Algériens (273).

⁶ Gilles de Kerchove le coordinateur de l'Union européenne contre le terrorisme estime, dans un rapport qu'il a présenté devant les ministres de l'intérieur de l'Union Européenne le 9 Décembre 2016, que la vision sur d'éventuels retours massifs des djihadistes européens dans le court terme en cas de pertes majeures de l'EI est floue. Certains reviendront dans leur pays d'origine, d'autres continueront à se battre dans des poches de résistance ou rejoindront des pays voisins, voire d'autres zones de conflits.

recensés, les zones de transit, les zones de destination ou les zones-foyers de tension.

De nombreux retours des combattants terroristes étrangers ont certes été constatés au cours des deux dernières années⁷, mais le démantèlement des structures militaires organisées de Daech et de Jabhat Fath Al Sham va accélérer le mouvement. Les retours se feront durant les deux prochaines années de manière plus dense. La perte des territoires par les organisations terroristes en Irak et en Syrie et les traitements que risquent de subir les combattants étrangers s'ils sont arrêtés par le régime syrien ou les combattants du Hachd Acchaabi, les poussera à quitter le terrain des opérations pour retourner chez eux ou rejoindre d'autres foyers de violence.

De quoi dispose le monde comme leçons pour traiter ces personnes ? Il y a certes les leçons d'un antécédent : c'est le cas des arabes afghans qui ont combattu les troupes soviétiques suite à l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS⁸. Ces leçons seront-elles utiles ? le cas des combattants terroristes étrangers est-il assimilable à celui des afghans arabes ? Les conditions de leurs retours sont-elles identiques ? Le nombre d'individus et d'Etats impliqués est-il comparable ? En quoi les deux phénomènes sont-ils identiques, auquel cas les leçons du premier serviront dans le traitement du second ; et en quoi les deux phénomènes sont-ils différents, auquel cas l'originalité du second cas ne permet de tirer aucune leçon du passé. Il sera donc le long de ce papier parfois fait référence à cet antécédent lorsque les leçons à tirer ou les comparaisons à faire sont fructueuses pour l'anticipation et la compréhension des événements.

Quelles idées peut-on se faire sur leurs destinations futures ? reviendront-ils dans leurs pays de départ ? Iront-ils dans d'autres foyers du Djihad ?

Quelles sont leurs capacités ? En quoi dépassent-ils ceux qui, radicalisés et endoctrinés ne sont pas partis dans les arènes du Djihad ?

Quelle évaluation peut-on faire de la menace qu'ils représentent pour les pays où ils vont retourner ? Et quelles attitudes prendre vis-à-vis de cette catégorie de citoyens⁹ après leur retour ?

Le présent papier est une tentative de réponse ou de bribes de réponses à ces questionnements. Il sera tenté ici dans un premier chapitre de déterminer les différents choix de destination qui se présentent aux combattants terroristes étrangers une fois les structures militaires sur les arènes syro-irakiennes démantelées. Les compétences acquises sur les lieux aux combats et les atouts dont ils disposent dans certains pays du retour seront également décrits, en tant que facteurs qui augmentent les dangers qu'ils représentent. Ce chapitre sera intitulé : « Définitions, formations et destinations possibles ».

Dans un deuxième chapitre il sera traité de la menace que représentent les combattants terroristes étrangers après avoir quitté les foyers du Djihad (quelle que soit leur destination). Le chapitre sera intitulé : « Evaluation de la menace : Nature et mesures premières ».

7 Selon les chiffres donnés par Gilles de Kerchove 50% des ressortissants ou résidents européens ayant rejoint les rangs de l'État islamique (EI ou Daech) seraient encore en Irak et en Syrie actuellement, ce qui représente entre 2.000 et 2.500 individus. Toujours selon M. de Kerchove, 30 à 35% d'entre eux sont déjà rentrés et que 15 à 20% ont été tués. Un certain nombre de ceux déjà rentrés a été condamné à la prison, alors que d'autres sont sous surveillance.

8 Certains experts comme Brian Dodwell, Daniel Milton et Don Rassler ont dans une étude intitulée : « Then and Now : Comparing the Flow of Foreign Fighters to AQI and the Islamic State » tenté de retenir des leçons entre deux phases de l'État Islamique ; Lorsqu'elle était encore Al Qaeda en Irak (AQI) et Aujourd'hui. En effet plusieurs des Combattants terroristes étrangers qui avaient rejoint AQI entre 2006 et 2010 sont déjà rentrés. Ils peuvent constituer à côté des afghans arabes un antécédent utile pour tirer des leçons.

9 Dans un rapport intitulé, « Returning Foreign Fighters : Criminalization or Reintegration ? » publié en 2015 par BROOKINGS DOHA CENTER, l'analyste Charles Lister pose toute la problématique du traitement des combattants terroristes étrangers entre la sévérité et la criminalisation ou la tolérance et la réintégration.

I. Définitions ; formations et destinations possibles.

2. Qui sont les combattants Terroristes Etrangers ?

La résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité

Elle les définit comme des individus « qui se rendent dans un Etat autre que leur Etat de résidence ou de nationalité dans le dessein de commettre, d'organiser ou de préparer des actes de terrorisme, ou afin d'y participer ou de dispenser ou recevoir un entraînement au terrorisme, notamment dans le cadre d'un conflit armé ».

Les conditions sont ici au nombre de trois ; la personne doit :

Se rendre dans un pays autre que celui de sa nationalité ou de sa résidence ;

Avoir pour dessein d'y participer par quelque moyen que ce soit à des actes terroristes ou d'y recevoir/dispenser un entraînement au terrorisme.

Une précision est ajoutée concernant le cadre du conflit armé.

Cette définition crée à notre avis, une complexité en évoquant la question des pays de résidence. Selon la définition précitée, pour que la personne soit considérée comme combattant terroriste étranger, l'Etat où elle se rend ne doit être ni son pays de nationalité ni son pays de résidence. Or si son pays de résidence s'avère être le pays où se déroule le conflit, la personne peut y participer sans pour autant répondre à la définition de combattant terroriste étranger. Autrement dit, justifier sa résidence dans le pays du conflit suffit pour ne pas être classé combattant terroriste étranger.

Cette résidence n'est assortie d'aucun délai, ou période. Ainsi une personne qui voyage dans un pays de manière régulière, demande une carte de séjour et arrive à l'obtenir ; peut participer à des actes terroristes ou recevoir/dispenser des formations en terrorisme sans pour autant être comptée parmi les combattants terroristes étrangers.

Ceci ouvre, à notre avis, la voie devant plusieurs combattants terroristes étrangers pour échapper à leur statut du fait qu'aussi bien dans le cas des conflits actuels que de conflits futurs, une partie parmi eux peut se prévaloir de la qualité de résident, alors que leur dessein, avant même d'obtenir la carte de résident, était l'action terroriste.

Il se pose cependant la question des personnes qui ont séjourné dans le pays pour de longues périodes avant le conflit et dont le premier motif d'établissement dans ce pays était autre que terroriste. Cette catégorie peut, logiquement être assimilée aux nationaux et échapper au statut de combattant terroriste étranger.

La question de l'Etat de résidence doit, à mon avis être assortie de conditions concernant le délai et la période de séjour ainsi que des précisions sur la relation entre le début du séjour et la date de déclenchement du conflit.

Thomas Hegghammer¹⁰

L'expert suédois fournit une définition plus étoffée en établissant quatre critères. « Le combattant terroriste étranger est pour lui un individu qui :

- A rejoint une insurrection et qui opère en son sein ;
- Qui n'a pas la citoyenneté ou de parenté avec les Parties en conflit ;
- Qui n'est pas affilié à une organisation militaire officielle et ;
- Qui n'est pas payé ».

¹⁰ Norvégien, spécialiste des affaires de terrorisme, il est depuis Septembre 2015 professeur adjoint au département de science politique de l'Université d'Oslo. Il est l'auteur de plusieurs statistiques sur les actes terroristes, sur les combattants terroristes étrangers et entretient une banque de données très utilisée par les analystes et les centres de décision surtout en Europe.

La notion de « combattant terroriste étranger » est donc bicéphale :

- C'est un « combattant étranger » soit un individu qui a quitté son pays d'origine et qui a rejoint un groupe armé non étatique dans un conflit armé à l'étranger par idéologie, croyance ou affinité.
- C'est un terroriste. Cette attribut renvoi à deux explications :
 - *Soit c'est une personne qui rejoint des pays sur les territoires desquels des organisations terroristes sont installées et disposent de camps d'entraînement où il peut recevoir une formation qui lui permettra d'opérer des attentats à son retour dans son pays d'origine.*
 - *Soit c'est un combattant qui commet des actes terroristes sur le territoire où se déroule le conflit armé, sachant que ce territoire n'est pas celui de son pays d'origine.*

Thomas Hegghammer ne s'embarrasse même pas de la question du résident, il évoque une question de parenté avec les parties en conflit, ouvrant ainsi une autre question : qu'est-ce la parenté avec un territoire ? S'agit-il de relation de parenté avec un citoyen de ce territoire ou d'une relation administrative avec le territoire lui-même.

La complexité du concept ne permet pas de le traiter dans ce papier. On se suffira de souligner que la question de la définition commune influe sur la coopération entre les Etats. On ne peut combattre un phénomène ensemble si on ne l'appréhende pas de la même manière. Le Centre National pour le Contre-Terrorisme à la Haye¹¹ compte l'absence de définition commune parmi les défis rencontrés même lors du recensement par pays de ces combattants étrangers ; chaque pays y introduisant ceux qu'il juge, de son propre point de vue faire partie de cette catégorie.

« Several challenges were encountered during the data collection period, especially with regards to the number of FF. First, lacking a common and agreed definition of FF... some countries conflate numbers on FF and foreign terrorist fighters, at times adding those involved in terrorism more generally... »

C'est ainsi que le rapport du centre précité, fait une recommandation spécialement pour la question de la définition.

“One common definition of FF is necessary to ensure coherence in policies, accuracy in data collection and greater validity when it comes to data analysis.”

2. Une formation et une qualification étudiées et ciblées

Ces combattants reviennent défaits, déçus et amers. Certains parmi eux seront prêts au repentir, d'autres seront porteurs de projets criminels, atroces et vengeurs. Le danger est d'autant plus grand et mérite le déploiement de moyens sérieux, que ces individus ont été formés pour nuire ; pour la guerre et non pour la paix et que certains parmi eux ont reçu des entraînements qui n'ont rien à envier aux unités spéciales des plus grandes armées¹².

Le premier aspect qui constitue le danger chez les combattants terroristes étrangers est le degré de leur formation militaire et leur niveau d'endoctrinement. Parmi tous les radicalisés, les plus dangereux restent ceux qui ont expérimenté les zones de combats et qui se sont aguerris au contact de la guerre. De plus ces combattants ne passent à la zone des opérations qu'après avoir subi des formations qui les qualifient à vivre dans les conditions les plus défavorables. Ils sont ainsi habitués à s'adapter aux situations les plus difficiles, à agir avec le maximum de cruauté et s'habituer à banaliser l'acte de tuer ou de torturer même dans ses images les plus atroces. Lorsqu'ils sont assiégés ou poursuivis, ils se sont familiarisés avec les

11 « The Foreign Fighters Phenomenon in the European Union ; Profiles, Threats & Policies » ; ICCT Research Paper, April 2016. Authors : Bérénice Boutin ; Grégory Chauzal ; Jessica Dorsey ; Marjolein Jegerings ; Christophe Paulussen ; Johanna Pohl ; Alastair Reed ; Sofia Zavagli.

12 Le Danger que représente ce retour de terroristes aguerris est clairement souligné dans un article de Bruce Hoffman, Directeur du Centre d'études de sécurité et directeur du programme d'études de sécurité à l'École de service extérieur Edmund A. Walsh de l'Université de Georgetown. Il l'évoque dans ces termes en citant un autre professionnel :

“They are only a fraction of the nearly 40,000 persons from over 100 countries who came to Syria and Iraq and, as Director of National Intelligence James Clapper recently warned, “might potentially leverage skills and experience to plan and execute attacks in the West.” Citing the November 2015 Paris attacks as an example, he also warned “involvement of returned foreign fighters in terrorist plotting increases the effectiveness and lethality of terrorist attacks”.

techniques de la clandestinité et de passage des frontières, à l'utilisation des populations civiles et les modus operandi de survie même dans les situations les plus désespérées.

Pour arriver à ce genre de « qualification terroriste », les organisations et surtout Daech ont mis au point des formations/entraînements qu'ils font subir à leurs recrues avant de leur permettre de rejoindre les situations réelles ou le terrain se charge de parfaire leur métamorphose en bêtes de guerre. Partout dans les fiefs abandonnés par Daech après ses défaites, ont été découverts des preuves de cette formation.

La Première préparation

Il s'agit ici de l'entraînement que subissent toutes les recrues de Daech. Une sorte de programme de base qui qualifie le candidat et le prépare à rejoindre les zones de combats. Ainsi, lorsqu'un djihadiste rejoint l'organisation, il est envoyé dans le camp «de première préparation ». Là il subit un entraînement intensif. Il couvre aussi bien le maniement des armes, y compris des fusils et des mitrailleuses Kalachnikov, des pistolets que des épreuves sportives et d'endurance. Cette formation est assortie de cours de religion destinés à légitimer toute les atrocités qu'il est demandé aux combattants d'exécuter. Ces cours sont plus des séances d'endoctrinement et de radicalisation que de simple cours de théologie musulmane. La nature de cette formation, dite religieuse, la destine à faire du combattant une machine à tuer qui exécute des actes barbares sans émotion ni remord. Selon un rapport diffusé par Europol en Janvier 2016¹³, la formation des recrues de Daech porte essentiellement sur l'utilisation d'armes et d'explosifs ainsi que sur des différentes techniques pour tuer. Elles sont également formées pour des actions clandestines, pour le renseignement et la « contre-surveillance » comme techniques de guérillas ou de terrorisme urbain. Après avoir été intégrés dans les unités de combat, les terroristes subissent des entraînements plus spécifiques dans des camps «de continuité » qu'on peut assimiler à une sorte de formation continue ou de spécialisation.

Les combattants de Daech n'ont à ce niveau rien à envier à ceux entraînés par Al Qaeda. Si les niveaux des performances en termes de rigueur des règles de survie, d'endurance et de maniement des armes et explosifs s'équivalent chez les deux organisations ; les combattants entraînés par Daech dépassent ceux d'Al Qaeda en termes de barbarie. L'exécution réelle d'otages ou de prisonniers par décapitation est une « besogne » parfois insérée dans les cursus de formation et parfois faisant partie des épreuves d'exams des candidats. Plus que l'Afghan arabe des années 90 qui était inhumainement violent, le combattant terroriste étranger actuel est inhumain de manière barbare, cruelle et atroce. Sur ce point l'afghan arabe ne peut pas servir d'aune pour mesurer la violence du combattant terroriste de Daech.

Daech s'appuie dans sa barbarie sur l'ouvrage intitulé **مسائل من فقه الجهاد** « Questions tirées de la jurisprudence du Jihad » (*Masa'il min Fiqhi IJihad*) d'un théologien égyptien nommé Abou Abdallah Al Mouhajer¹⁴. Ce dernier a légitimé toute sorte de barbarie, de la décapitation à l'assassinat de musulmans en passant par celle des femmes et des enfants. L'enseignement des théories d'Al Mouhajer finit par convaincre les recrues de la légitimité et de la légalité de la barbarie qu'ils pratiquent.

Formation des unités d'élite

Harry Sarfo, ancien combattant allemand de l'État islamique qui purge une peine de trois ans pour une accusation de terrorisme dans une prison de Brême, a été interviewé en l'été 2016 par Gordon Welters pour le New York Times¹⁵. C'est à travers cette interview que l'on connaîtra le plus sur la formation des unités

13 « Changes in modus operandi of Islamic State terrorist attacks » Review held by experts from Member States and Europol on 29 November and 1 December 2015 ; The Hague, 18 January 2016.

14 Il s'agit d'Abderrahmane Ali, Égyptien ayant étudié la théologie musulmane au Pakistan, à l'université d'Islamabad. Il séjourna quelques temps en Afghanistan où il a créé un centre de prédication au camp de Khalden. Il a par la suite enseigné la langue arabe à Kandahar, puis dans les camps des moudjahidines à Kaboul. Lorsque Abou Mossaab Al Zargawi crée le camp de Herat au Nord du Pakistan à la fin des années 90, il s'y était occupé de l'enseignement religieux. Il retourne en Egypte après la révolution du 25 Janvier 2011 avant de s'enfuir une seconde fois à l'Étranger. Plusieurs informations rapportent sa présence à Raqqa en Syrie.

15 <https://www.les-crisis.fr/comment-une-branche-secrete-de-lei-a-etabli-un-reseau-mondial-dassassins-par-rukmini-callimachi/>

d'élites de Daech, les commandos destinés aux missions à l'extérieur.

Les candidats à ces missions sont d'abord l'objet d'une évaluation qui touche tous les aspects, physique, psychologique, motivation et intelligence. Ils sont, durant une longue période, questionnés, recensés et réinterrogés. Selon les déclarations de Harry Sarfo : « Ses empreintes digitales ont été prises, et un médecin est venu faire une prise de sang et un examen physique. Un homme avec un ordinateur portable a mené une entrevue d'admission. Il a posé des questions ordinaires comme : "Quel est votre nom ? Quel est votre deuxième prénom ? Qui est votre maman ? Où est-t-elle née ? Qu'avez-vous étudié ? Quels sont vos diplômes ? Quelle est votre ambition ? Que voulez-vous devenir ?" »

On retient aussi qu'après ses formalités administratives, le test de volonté de combattre commence :

« Se doucher était interdit. Manger aussi à moins qu'ils vous donnent de la nourriture, La caverne qui sert de dortoir est partagée entre cinq ou six personnes. L'eau potable était sévèrement rationnée. Chaque habitation recevait un demi-litre d'eau par jour, mis sur le pas de porte, l'objectif étant de tester les recrues pour s'assurer de qui en voulait vraiment de manière inflexible. » rapporte Harry Sarfo.

La formation proprement dite consiste en :

- La première semaine les candidats passent des heures à courir, à sauter, à faire des pompes, des barres parallèles, à ramper. Certaines recrues commençaient à s'évanouir.
- La deuxième semaine, commence l'entraînement avec un fusil d'assaut Kalachnikov. La consigne est de le garder avec soi, même pour dormir, jusqu'à ce qu'il devienne « comme un troisième bras, ».
- La punition pour désobéissance était sévère. « Un garçon a refusé de se lever, parce qu'il était trop épuisé, » a déclaré M. Sarfo aux autorités. « Ils l'ont attaché à un poteau pieds et poings liés et l'ont laissé là ».
- Ce programme des forces spéciales comporte 10 niveaux de formation. Après avoir obtenu le diplôme de niveau 2, le candidat est emmené sur une île d'une rivière de Tabqa, en Syrie. Le couchage des recrues était fait de trous dans le sol, recouverts de bâtons et de brindilles. Ils sont entraînés à la natation, à la plongée sous-marine et à l'orientation.

C'est sur ce genre de combattant que Daech compte pour ses opérations spéciales, celles qui selon le jargon de l'organisation « Font mal à l'ennemi ». Si plusieurs sources de renseignement européen affirment que plusieurs combattants de ce genre sont déjà retournés en Europe et dans d'autres pays, leur renforcement par ceux qui seront obligés de retourner après la défaite de Daech accentue le risque et augmente la menace.

La formation des enfants

L'organisation djihadiste accorde une grande importance aux enfants dont elle appelle les garçons « lionceaux » et les filles « perles ». D'où lui viennent-ils ?

- Certains parmi eux vivaient en Irak et en Syrie avant que la conquête par Daech des terres où ils vivaient ne les rattrape ;
- D'autres ont accompagné leurs parents venus d'Occident, en famille, pour mener le djihad au Moyen-Orient ;
- Il y a également ceux nés sur le territoire du «Dar al islam» selon la dénomination employée par Daech pour désigner les territoires tombés sous son contrôle depuis 2013. Dans ces zones, les femmes sont tenues d'enfanter, durant un an à dix-huit mois maximum à compter de la date de leur mariage.

Selon le témoignage de deux enfants syriens qui ont fui les camps de Daech¹⁶, les enfants suivent un même programme répété à l'identique de manière à transformer les gestes en réflexes et les pensées en instincts :

Lever à 8 heures, petit déjeuner puis entraînement physique. Les garçons devaient courir lestés de poids. Quand ils lambinaient, leurs instructeurs n'hésitaient pas à tirer autour d'eux à balles réelles. Ensuite, tir

au fusil et au pistolet.

Après le déjeuner, leçon sur la ceinture explosive. Puis comment tuer un ennemi en lui plantant un couteau dans le cou. Chaque mouvement répété jusqu'à atteindre la perfection.

Tuer devient la chose la plus normale au monde.

3. Des destinations probables :

Trois solutions possibles se présentent devant les combattants terroristes étrangers aussi bien ceux affiliés à Daech que ceux de Jabhat Fath Al Sham :

Combattre jusqu'au dernier souffle dans les dernières poches de résistance ;

Rejoindre des pays tiers où il leur sera facile d'entrer, notamment dans les zones grises ou les foyers de tension ;

Revenir dans leurs pays d'origine.

Mener les combats ultimes

Les succès enregistrés sur le terrain par les coalitions occidentale et russe ainsi que les avancées de l'armée turque ne signifient nullement que la fin des combats est pour les semaines ou les mois prochains. Si en Irak Daech est à son dernier combat où elle défend son dernier bastion à Mossoul, sa situation sur le territoire syrien est plus favorable. L'organisation qui contrôle encore de larges pans du territoire syrien à Raqqa ; Dir-Ezzour, et sur la frontière irako-syrienne notamment dans la région d'AlQaem. L'organisation a également repris le contrôle de Palmyre. Dans ces derniers fiefs, Daech maintiendra des poches de résistances où certains combattants étrangers préféreraient lutter jusqu'au souffle ultime. Il en est de même de la région d'Idlib en Syrie où s'est retiré Jabhat Fath Al Sham et les groupes qui lui sont alliés après leur défaite à Alep. Les combattants étrangers de cette organisation peuvent encore rester dans ces régions et mener de la résistance. La période nécessaire à la neutralisation des poches de résistance s'annonce longue : En Irak, les campagnes de libération des provinces d'Al Anbar, De Salah Eddine et de Ninawa ont été lancées depuis 2015 et elles durent encore. Elles sont à leur phase ultime mais rencontrent des obstacles. La récupération d'une partie d'Alep (le côté-Est- de la ville) des mains des groupes armés a nécessité une année de combats et de raids aériens avec la participation intense des forces russes et des milices chiites.

Rejoindre d'autres pays, des zones grises ou d'autres foyers de tension

- **Les Balkans :**

Certains pays des Balkans peuvent servir de refuge même provisoire aux terroristes de retour des foyers syro-irakiens. Des pays comme la Bosnie, le Kosovo ou encore l'Albanie, conservent des traces des réseaux d'Al Qaeda qui ont rejoint ces pays dans les années 90. Répondant à la question de savoir si L'Etat islamique avait un intérêt particulier à s'implanter dans les Balkans, Jean-Arnault Dérens, rédacteur en chef du «*Courrier des Balkans*»¹⁷ déclare que «*c'est effectivement un sujet d'inquiétude... les Balkans sont un terreau particulièrement favorable pour les candidats au djihad et que ces derniers peuvent bénéficier de relais dans la région. Les Bosniaques qui se rendent en Syrie et en Irak pour combattre au côté de l'Etat islamique sont pour la plupart des hommes jeunes qui ont souvent grandi à l'étranger avec le «mythe» des moudjahidines venus «sauver la nation» et le djihad est parfois vu par cette génération comme un moyen de recoller à leur identité... »*

17 Propos recueillis par Lucas Burel, du Daily Mirror le mardi 21 juillet 2015 ; voir : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20150721.OBS2971/camp-de-l-ei-en-bosnie-un-drapeau-de-daech-ne-signifie-pas-que-l-europe-est-menacee.html>

Par ailleurs et selon une source proche des renseignements kosovars cinq centres de formation des extrémistes de Daech sont en opération au Kosovo, en plein cœur du continent européen. 27 enfants de moins de 15 ans y suivent un entraînement avec la bénédiction de leurs parents. Plus de 70 familles albanaises du Kosovo ont rejoint le soi-disant Etat Islamique. En outre, 314 Albanais kosovars, dont 38 femmes, luttent également dans les rangs des terroristes en Syrie et en Irak¹⁸.

A l'instar des vétérans de la guerre d'Afghanistan, certains combattants terroristes étrangers, principalement ceux de Jabhat Fath Al Sham peuvent trouver dans certains villages des Balkans où se trouve une population acquise aux théories salafistes extrémistes. Cette possibilité serait plus ouverte aux combattants européens qu'aux autres. Les foyers des Balkans proches de leurs pays européens leur permettraient de les regagner plus facilement.

- **L'Afrique du Nord :**

Deux destinations attirent l'attention en Afrique du Nord ; d'une part le Sinaï, où s'implante l'organisation "Ansar Beit Al Maqdis" affiliée au soi-disant Etat Islamique et d'autre part la Libye où pullulent des organisations et groupes terroristes de tout bord.

Si la première destination se caractérise par sa proximité des foyers Irako-syriens, la seconde est une destination possible en raison de l'absence d'un véritable Etat et de la persistance notamment au sud d'un chaos où se mêlent influences tribales, criminelles et terroristes. Plusieurs combattants de retour, peuvent choisir de continuer l'action djihadistes dans ces foyers.

Cette possibilité est surtout ouverte aux combattants maghrébins qui disposent d'atouts linguistiques et culturels qui leur permettent de se diluer dans le paysage Libyen.

Aussi bien les groupes affiliés à Daech que ceux appartenant à Al Qaeda peuvent recueillir les combattants de retour pour renforcer leurs rangs dans les combats qui les opposent aux troupes du Général Haftar d'une part et aux milices de l'ouest qui soutiennent le gouvernement Serraj.

- **Le Sahel :**

La région est ici infestée de groupes de tendance Al Qaeda, elle donc ouverte aux maghrébins de cette tendance et qui pour la plupart se trouvent aujourd'hui aux côtés de Jabhat Fath al Sham. Certains combattants de Daech peuvent également opter pour le Sahel moyennant un changement d'Allégeance.

Le Sahel est une zone où la vulnérabilité des Etats, de par l'insuffisance des moyens de lutte, peut encourager les combattants de retour de Syrie surtout à venir à la fois s'y réfugier et continuer le djihad. Les maghrébins opteraient pour cette possibilité du fait qu'ils peuvent mieux s'adapter dans des groupes conduits en grande partie par des maghrébins ou des sahéliens francophones (AQMI, Al Mourabitoun, Ansar Eddine). Les quelques combattants terroristes étrangers d'Afrique de l'ouest peuvent également choisir cette option.

- **Les foyers asiatiques :**

En Asie du Sud-Est, 22 groupes et groupuscules djihadistes ont prêtés allégeance au Calife autoproclamé, Abu Bakr al-Baghdadi. Parmi ces groupes les deux plus influents sont la Djamaa Islamiya en Indonésie, et le groupe Abou sayyaf aux Philippines. L'Indonésie constitue l'épicentre du phénomène islamiste radical en Asie du Sud-Est. Le pays connaît des violences depuis de nombreuses années. Une analyse basée sur l'antécédent afghans montre que les années 80-90 sont marquées par des centaines d'Indonésiens, de Malaisiens et de Philippins qui étaient partis combattre les Soviétiques en Afghanistan. Ils étaient revenus entraînés et endoctrinés par Al-Qaïda, et avaient commis plusieurs attentats et prises d'otages. Cette

¹⁸ <http://lesobservateurs.ch/2016/07/23/cinq-centres-dentraînement-de-daech-kosovo/>

région peut constituer une nouvelle base et un terrain d'accueil pour les combattants terroristes étrangers issus de la région et mêmes pour d'autres. L'exemple des vétérans afghans nous montre que plusieurs terroristes de la péninsule arabique avaient trouvé refuge chez les groupe Abou Sayyaf et la Djamaa Islamiya.

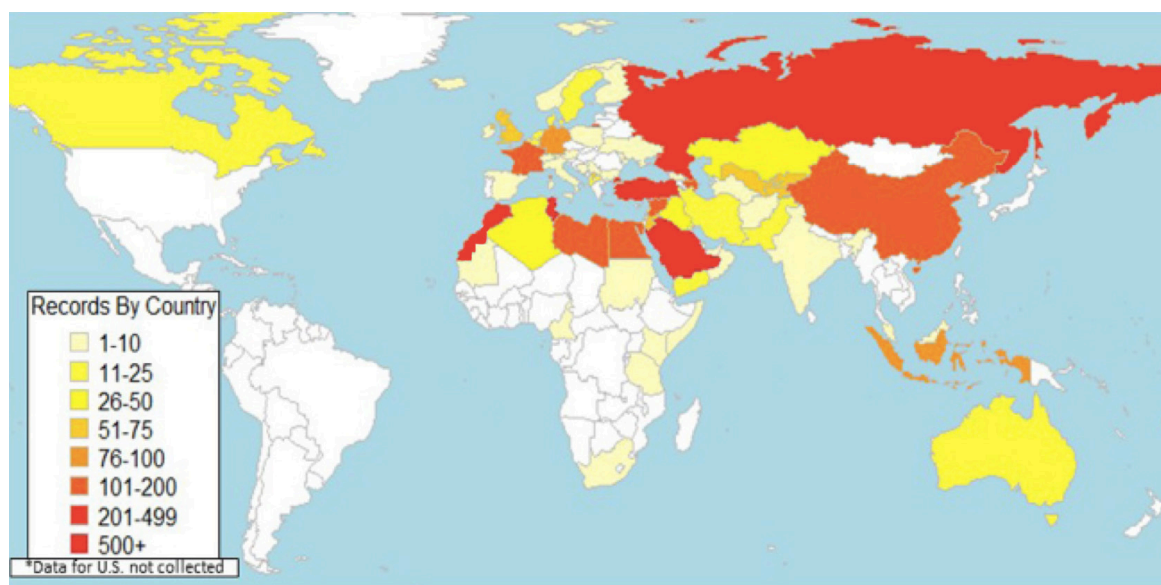
En Asie centrale, certains experts craignent aussi pour l'Ouzbékistan après la mort du président Islam Karimov qui a mené la lutte contre les extrémistes d'une main de fer. La vallée de Ferghana comme foyer de groupes et groupuscules radicaux pourrait également en raison de tendances radicales autochtones et de la proximité de l'Afghanistan devenir un nouveau foyer d'asile pour les combattants étrangers issus de toute la région.

Le 27 décembre, à Moscou, La Russie, la Chine et le Pakistan pays ont exprimé leurs inquiétudes concernant les mouvements extrémistes, et principalement la branche afghane de l'EI. En effet durant les deux dernières années Daech a installé une « franchise » en Afghanistan, sous le nom de « Province de Khorasan », où se rassemblent combattants des combattants déçus du rapprochement ayant abouti à des pourparlers entre les Talibans d'Afghanistan et le régime de Kaboul.

L'Afghanistan peut à nouveau constituer une terre d'asile pour les combattants terroristes étrangers obligés de quitter le foyer syro-irakien.

Revenir dans leurs pays d'origine

Les pays d'origine sont très nombreux, certaines sources citent plus de cent pays soit plus que la moitié des Etats du monde. Cependant le risque lors des retours ne sera pas de la même intensité au vu du nombre de combattants que chaque pays a vu partir vers la Syrie ou l'Irak pour rejoindre Daech ou Jabhat Annousra. Cette différence a été visualisée par la carte ci-dessous, parue dans une étude sous le titre : « *The Caliphate's Global Workforce : An Inside Look at the Islamic State's Foreign Fighter* » publiée en Avril 2016 par le " Combating Terrorism Center at West Point".



Le retour de ces combattants dans leurs pays d'origine, pose au-delà de la question du traitement qui doit leur être accordé, celle de savoir si, dans ces pays, les conditions qui les ont poussé à se radicaliser ont changé ou s'ils vont revenir pour revivre dans le même environnement qui a facilité leurs départs¹⁹. Dans ce

19 Il faudrait peut-être rappeler à cet égard le travail initié par le "Italian institute for International Political Studies" sous le titre « Jihadist Hotbeds » qui a décrit les conditions dans plusieurs villes, quartiers ou autres espaces en Europe et ailleurs. Dans l'un de ses paragraphes de sa 4ème page de couverture il évoque conditions comme suit :

« ...this report outlines a broad spectrum of radicalisation factors leading to the emergence of jihadists hotbeds, such as povrety, unemployment, lack of job prospects, juvenile delinquency, trafficking and smuggling, socio-political, economic and physical marginalization, the role of salafist ideology... »

cas, non seulement la réinsertion et la réintégration de ces vétérans de Syrie et d'Irak seraient difficiles ; mais cela leur donnerait des arguments de radicalisation des plus jeunes.

Il serait peut-être édifiant sur ce point de citer le cas du quartier de Sidi Moumen à Casablanca d'où sont sortis les kamikazes des attentats de 2003. L'INDH s'est attelée non seulement à changer les conditions de vie dans ce quartier, mais dans tout l'arrondissement dont il dépend. On lit dans l'Economiste édition N° :4844 Le 26/08/2016 le témoignage d'un MRE installé en Italie : « Je suis originaire de Bernoussi. Pourtant, à mon retour durant ces vacances, je n'ai pas reconnu mon quartier. J'ai cru que je me suis égaré à l'entrée de l'autoroute ». C'est ce genre de réflexion que doit avoir tout combattant en retournant dans sa ville, son arrondissement ou son quartier d'origine.

« Le traitement » de ces jeunes radicalisés à leur retour dans leurs pays d'origine serait donc d'autant plus facile que les conditions ayant présidé à leurs départs auraient changées :

D'une part cela faciliterait leur réinsertion en leur donnant matière à réflexion et en les encourageant par conséquent à se réviser et ;

D'autre part cela priverait les inconditionnels d'entre eux qui auraient décidé de continuer l'embrigadement des plus jeunes des arguments (la marginalisation et la précarité) qui leur avaient servi auparavant pour recruter les victimes de ces aléas.

II. « Evaluation de la menace : Nature et mesures premières »

1. La menace.

La perpétration d'attentats

La question de ces retours de combattants terroristes étrangers est d'autant plus préoccupante que des statistiques reprises par plusieurs études²⁰ révèlent qu'un combattant sur neuf, parmi ceux qui retournent, réussit à échapper aux mesures de sécurité et à perpétrer un attentat. Cela signifie que sur chaque mille combattants qui retourneront les deux prochaines années, 111 échapperont à la vigilance des services de sécurité et perpétreront un attentat.

Si chaque attentat nécessite dix combattants, les 111 exécuteront 11 attentats, s'il en faut cinq, ils en exécuteront 22. Les attentats les plus courants et les moins planifiés ne nécessitent que deux à trois complices ce qui permet à 111 combattants de perpétrer jusqu'à plus de 50 attentats.

Le taux de 1/9 paraît a priori insignifiant, mais vu le nombre de combattants terroristes étrangers qui se trouvent encore dans les théâtres de combats et dont on attend les retours dans les deux prochaines années, les conséquences peuvent être désastreuses.

La seule voie de salut reste dans l'imagination et la conception de mesures communes entre la communauté internationale pour améliorer le taux de Combattants qui échappent à la vigilance des services de sécurité et aux dispositifs de détection, de contrôle, de surveillance et de protection.

Le renforcement des cellules dormantes

Les publications de Daech, les rapports de services de renseignements et les interrogatoires et interviews de combattants arrêtés et emprisonnés confirment l'existence de cellules dormantes dans plusieurs pays du monde. L'interview de Harry Sarfo cité plus haut est très édifiante à ce sujet. L'ancien combattant affirme qu'« un paquet de gens vivant dans les pays européens attendaient les ordres pour attaquer les populations européennes ».

²⁰ Base de données de Thomas Heghammer de l'Institut norvégien de recherche pour la défense (voir note de bas de page N°1)

Plus d'autres combattants retournent et plus les cellules seront renforcées, non seulement en nombre d'individus mais également en apport de savoir-faire terroriste.

Le retour de nouveaux combattants amène aux cellules dormantes de nouvelles instructions des commanditaires du foyer moyen-oriental, de nouvelles techniques terroristes et même un renouvellement doctrinaire.

La radicalisation d'une nouvelle génération

Les combattants terroristes étrangers qui retournent dans leurs pays d'origine ne représentent pas seulement le danger de perpétration d'attentats mais aussi de diffusion du message de haine prôné par les organisations terroristes. Ils sont à ce titre un double prolongement de Daech :

Un prolongement en tant que bras armé qui continue le combat physique en s'attaquant aux personnes, aux biens et aux structures.

Un prolongement idéologique en tant que véhicule des concepts radicaux, extrémistes et haineux. Ce prolongement s'exprime par la conversion d'un maximum de jeunes à l'idéologie de Daech.

De retour chez eux, ces vétérans du terrorisme auront dans leurs quartiers et faubourgs, au sein de leurs familles et même dans les prisons s'ils sont incarcérés des opportunités de diffuser leurs prêches empoisonnés et la possibilité de radicaliser encore plus de jeunes voir même des enfants.

La deuxième génération d'Al Qaeda est une génération dont les individus n'ont eu aucun contact avec l'Afghanistan ni le Djihad contre les soviétiques. Ils ont été recrutés, radicalisés et formés par les vétérans de la première génération.

La constitution de nouveaux groupes armés

Il est à ce stade judicieux de revenir au parallèle avec les retours des vétérans d'Al Qaeda. Les années quatre-vingt-dix ont vu dans plusieurs pays arabes et musulmans la constitution aux grés des conjonctures, de nouveaux groupes combattants armés. Un dénominateur commun rassemblait ces groupes. Ils avaient à leurs têtes des vétérans retournés d'Afghanistan.

En Algérie, au Maroc, en Libye et ailleurs ces anciens djihadistes entraînés, endoctrinés et radicalisés par les concepteurs d'Al Qaeda se sont regroupés dans d'autres structures qu'ils ont créées :

- **En Algérie, le GIA**

Dès 1991, L'attaque de Guemmar en Algérie, où émerge le nom de Taieb Al Afghani de sa vraie identité Aissa Massaoudi, attire l'attention par la composition du groupe qui l'avait organisé. En effet ce groupe qui se faisait appeler « Jugement dernier » était complètement formé d'anciens de l'Afghanistan.

Ce sont les combattants algériens revenus d'Afghanistan qui vont former le noyau dur GIA. Ce sont également eux qui vont organiser ce groupe et l'articuler en plusieurs sous-unités (brigades et sections). C'est grâce à ce groupe que les maquis islamistes algériens seront connectés aux réseaux du terrorisme mondiale²¹.

- **Au Maroc le GICM²²**

Constitué tôt dans les années quatre-vingt-dix entre l'Afghanistan et le Pakistan, il a pris d'abord et pour une courte période le nom de « Groupe Islamique Marocain » avant d'opter pour celui de « Groupe Islamique

²¹ Voir : « Algérie : le jour où les «Afghans» sont rentrés ; par ADLÈNE MEDDI ; http://afrique.lepoint.fr/actualites/algérie-le-jour-ou-les-afghans-sont-rentres-02-09-2016-2065446_2365.php

²² Voir à ce sujet et pour de plus amples informations l'Article « Le GICM dévoile ses visages » Publié par Aujourd'hui le Maroc en date du 06 avril 2004.

Combattant Marocain ». Nous sommes là aussi devant des vétérans du Djihad afghan.

De retour au Maroc et pour certains d'entre eux en Espagne et France, voire même en Grande Bretagne, ces anciens marocains- afghans (même s'ils ont rejoint l'Afghanistan tardivement) avaient pour objectif, derrière la constitution du groupe, de continuer le Djihad au Maroc, en Europe et même dans le monde. La coopération entre le Maroc, l'Espagne et la France permettra le démantèlement du groupe entre 2003 et 2008.

- **En Libye le GICL²³.**

Le Groupe a été fondé au début des années 1990, par des moudjahidines libyens, vétérans de la guerre d'Afghanistan. Il a été fondé par Ammar Ashur al-Rufayi (alias Abou Laith al-Libi), ami proche d'Oussama Ben Laden et du docteur al-Zawahiri. Abou Laith al-Libi a été tué par un drone américain en janvier 2008 dans les zones tribales pakistanaises.

Le Groupe Islamique Combattant Libyen, a coordonné l'insurrection libyenne en 2011 et conduit des attentats sanglants contre les forces de Kadhafi. Parmi les figures du GICL qui sont apparus au grand jour lors de la révolution libyenne : Belhadj Abdelhakim, Cherif Khaled et Saadi Sami.

A l'instar de ce qui a été entrepris par les anciens Afghans arabes, les vétérans du terrorisme en Syrie et en Irak pourront avoir recours, à leur retour dans leurs pays d'origine, à la constitution de nouvelles structures terroristes locales affiliées à Daech ou à Al Qaeda ou se constituant elle mêmes en nouvelles centrales terroristes comme le fut le GIA. Ces groupes peuvent constituer une nouvelle menace dans leurs lieux d'implantation et de par les liens qui peuvent se tisser entre eux pour créer de nouveaux réseaux terroristes qui déstabilisent des régions entières voire l'ensemble du monde.

A la différence des groupes qui ont vu naissance après la guerre de l'Afghanistan et qui n'ont concerné que des pays arabes et musulmans, les groupes futures peuvent s'implanter même dans les pays européens qui aujourd'hui plus qu'avant comptent un nombre important de djihadistes.

Effets attendus sur la délinquance et la criminalité

Une partie des combattants terroristes étrangers avaient été recrutée parmi les anciens délinquants. Ceux avaient la préférence des recruteurs djihadistes parce qu'ils sont déjà habitués à la marginalité et à la clandestinité. Et si la tendance se renversait à l'occasion des retours des combattants terroristes dans leurs pays d'origine ?

D'une part, après avoir expérimenté la lutte djihadiste et perdu les causes pour lesquelles ils ont rejoint Daech ou Jabhat Fath Al Sham, en Irak et en Syrie ; et après l'évaporation de la romance de participation à l'édification du Califat, certains anciens délinquants seraient tentés par le retour à leurs anciennes activités criminelles, surtout si après leur repentir, ils se retrouvent dans les mêmes conditions qui les ont poussés à se radicaliser (marginalisation, chômage, précarité, oisiveté).

D'autre part certains combattants de retour à leurs pays -la majorité- seront jugés et incarcérés dans les prisons. Cette fois, ce ne sont plus seulement les recruteurs djihadistes qui vont recruter parmi les délinquants, mais les organisations mafieuses et de crime organisé qui vont chercher également à recruter des candidats entraînés au combat, à la manipulation des armes et qui ont appris à agir sans état d'âme.

Si certains vétérans du terrorisme se reconvertissent au crime organisé et aux activités mafieuses, il en résultera que les crimes de droit commun et que les activités mafieuses et de criminalité transnationale connaîtront une accentuation en atrocité et en usage de méthodes inhumaines. Les modes opératoires du crime organisé et des activités mafieuses seront "enrichis" par les méthodes terroristes. De par cette considération les hold-up, les règlements de comptes, les enlèvements, les braquages et autres

²³ Voir la note d'actualité N°255 du 29-08-2011, intitulée : « Le Groupe Islamique Combattant Libyen », par Eric Denécé ; Centre Français de recherche sur le Renseignement.

faits criminels n'augmenteront pas seulement en nombre, mais se feront par des méthodes guerrières qui verseront dans plus de sauvagerie.

Dans les centres urbains, il serait plus difficile de discerner les crimes terroristes des crimes de droit commun, tellement ils se ressembleront dans leurs modes d'action, dans les armes et les techniques utilisés que dans les atrocités générées. De plus des organisations terroristes n'hésiteraient plus à revendiquer des actions purement criminelles, lorsqu'elles seraient assez spectaculaires pour servir leurs propagandes.

2. Suggestions de mesures

Que doivent viser les mesures à prendre contre les menaces que représente le retour des combattants terroristes étrangers ? Les mesures édictées par les organismes internationaux telle la résolution 2178 du conseil de sécurité sont-elles suffisantes ou faut-il imaginer des mesures spécifiques pour le traitement des retours ?

Comment détecter les entrées par les postes frontières de ces terroristes ?

Faut-il opter pour l'intransigeance et le tout sécuritaires ?

Qui doivent être les acteurs dans la réception et le traitement de ces jeunes égarés après leur retour chez eux ?

La détection à l'entrée

Le plus grand danger que peuvent encourir les pays où ces combattants vont retourner c'est de ne pas les détecter à l'entrée. S'ils arrivent à rejoindre les pays de manière anonymes, ils disposeront alors du temps nécessaire à construire les labyrinthes d'une vie clandestine (faux papiers, planques, réseaux d'approvisionnement) et se mettent alors de plus en plus hors de portée des services de sécurité.

Une grande vigilance est donc à observer aux niveaux des postes frontaliers, notamment en ce qui concerne l'usage de documents falsifiés ou contrefaits comme demandé par le conseil de sécurité de l'ONU²⁴. Les itinéraires et les techniques utilisés par les combattants terroristes étrangers rendent le travail des agents de premières lignes, notamment aux frontières très ardu et très délicat nécessitant des formations spécialisées et très poussées²⁵

De telles mesures rencontrent cependant des obstacles dus en grande partie aux moyens financiers que ces mesures mobilisent. L'ensemble des Etats constituant la communauté internationale ne disposent ni des mêmes moyens ni des mêmes capacités pour installer à leurs frontières des dispositifs capables de détecter les faux et les contrefaçons. Or la menace étant globale, la chaîne sécuritaire internationale est rompue dès lors que l'un de ses maillons est défaillant.

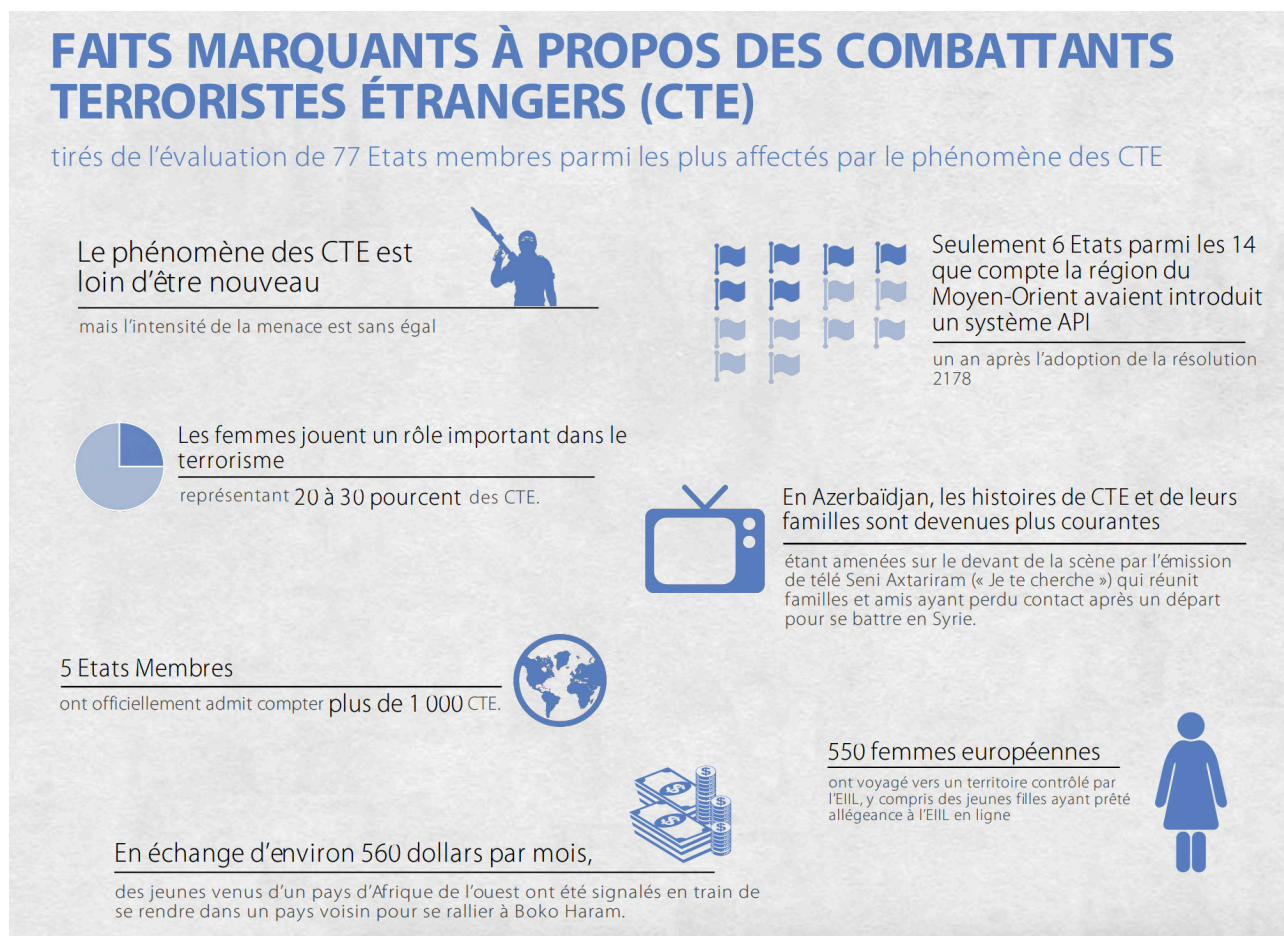
D'après le rapport du Comité Contre le Terrorisme du Conseil de Sécurité des Nations Unies²⁶ « seuls 51 Etats, soit environ un quart de tous les membres des Nations Unies, se sont dotés d'un programme d'information préalable sur les voyageurs, à savoir de systèmes permettant d'améliorer la sécurité des frontières et de l'espace aérien, et de détecter l'arrivée ou le départ de combattants terroristes étrangers potentiels. Le rapport ajoute que la moitié seulement de ces 51 Etats utilisent ces systèmes dans la pratique. Un résumé en Image de la situation montre qu'une année après l'adoption de la résolution 2178, seuls 6

²⁴ La résolution 2178 (2014) adoptée par le conseil de sécurité lors de sa 7272ème session le 24 Septembre 2014, stipule dans sa recommandation N°2 que le conseil : « Réaffirme que tous les États doivent empêcher la circulation de terroristes et de groupes terroristes en effectuant des contrôles efficaces aux frontières, en surveillant de près la délivrance de documents d'identité et de voyage, et en prenant des mesures visant à empêcher la falsification de documents d'identité et de voyage, la fabrication de faux et l'utilisation frauduleuse de tels documents.

²⁵ A titre d'exemple, la lettre datée du 13 mai 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste relève que : « Quand ils voyagent, les combattants terroristes étrangers essaient souvent de brouiller les pistes, notamment en divisant leur voyage en plusieurs étapes afin d'empêcher les agents chargés des contrôles aux frontières de déterminer leur provenance véritable. Il faut sans plus attendre définir des méthodes concrètes dont l'application permettra d'améliorer sensiblement la capacité des agents de repérer les parcours à étapes multiples suspects ».

²⁶ Idem.note 25

Etats parmi les 14 du Moyen-Orient, avaient adopté le « ADVANCE PASSENGER INFORMATION (API) », voir image ci-dessous (Haut à droite).



Source : <https://www.un.org/sc/ctc/wp-content/uploads/2016/10/2016-07-21-FTF-Key-Facts-fr.pdf>

L'aide au développement dans le cadre de la sécurité humaine devra prendre cet aspect en considération de façon à dédier une part de l'aide à la sécurisation des frontières. Les bailleurs de fonds doivent également veiller à ce qu'une part de leurs prêts et dons soit consacrée aux mesures qui puissent entraver la libre circulation des terroristes en général et des combattants terroristes étrangers en particulier.

Répression et réinsertion

L'une des questions épineuses auxquelles font face les politiques publiques destinées à réagir face au problème des retours des combattants étrangers est celle de choisir entre la répression, la réinsertion ou la combinaison des deux. En effet si cette catégorie de personnes peut être rassemblée sous une seule enseigne en tant que constituant un contingent qui est allé, en dehors de tout cadre institutionnel Étatique participer à des actes de violence non légitime, dans un pays tiers. Cependant il ne serait ni judicieux ni juste de les traiter de manière standard qui s'appliquerait à l'ensemble en dépit des différences qui peignent leurs degrés d'implication.

A leur retour ils constitueraient au moins trois strates :

- Ceux qui constitueront le prolongement du bras armé des organisations terroristes ;
- Ceux qui formeront le corps de missionnaires pour continuer à prolonger l'idéologie djihadiste et ;
- Ceux qui prendraient conscience de l'hérésie dont ils ont été victimes et qui pourraient servir la contre-propagande du Djihadisme.

Non seulement les réactions des gouvernements doivent, donc, être déclinées en politiques adaptées

pour réduire les risques, mais les opinions publiques et les expressions populaires et doivent également être sensibilisées pour prendre en considération les différences entre degrés d'implication et ne pas presser les gouvernements dans le sens de mesures inappropriées.

Les Etats doivent parfois difficilement arbitrer entre le légalisme correct et les penchants populaires dictés par le subjectif et l'affectif²⁷.

Opter pour la répression automatique et à outrance ne peut, au point de vue de plusieurs spécialistes, constituer la solution idoine :

- Les politiques restrictives et répressives découragent les combattants qui ont pris conscience de leurs erreurs et qui se sont révoltés contre les actes barbares de Daech et d'Annousra à choisir le repentir et le retour.
- De telles politiques réduisent également la probabilité que les familles encouragent leurs membres engagés auprès des organisations terroristes à revenir, de peur qu'ils ne soient condamnés à de lourdes peines sans véritable étude de leurs cas et sans différencier entre ceux, inconditionnels, irrécupérables et ceux qui manifestent le désir de repentir.
- Toute exagération ou automatisation de la répression ne peut générer que des injustices qui peuvent à leurs tours être sources à des radicalisations et des violences futures.

Comme pour la lutte contre la radicalisation, le tout sécuritaire et répressif ne semble pas récolter des opinions favorables ni parmi une grande majorité de décideurs, ni dans les rangs des chercheurs, analystes et experts ; ni évidemment parmi les défenseurs des droits de l'Homme.

Il ne doit également pas y avoir de politiques automatiques d'amnistie sur les simples déclarations de repentis des candidats au retour. Cette manière de faire pourrait permettre aux terroristes usant de la technique de la Taqqia²⁸ de cacher leurs jeux et de pouvoir ainsi échapper aux contrôles qui pourraient déterminer leurs véritables intentions.

La solution ne peut donc venir que de la combinaison intelligente de la répression et de la réhabilitation. Le rapport intitulé « Returning Foreign Fighters: Criminalization or Reintegration? »²⁹ ; explique le dilemme qui se pose aux européens en matière de traitement des Combattants Terroristes Etrangers dans ces termes, et conclut à la nécessité de combiner ce qu'on peut qualifier de Carotte et bâton :

« Generally, Western states have adopted approaches to deal with FFs that are either predominantly "hard" or "liberal." Domestically, such policy imbalance can have dangerous repercussions, particularly when immediate-term security objectives ignore long-term issues like social integration, community cohesion, and state-citizen relations. While both hard (criminalization) and liberal (rehabilitation and reintegration) policies have their advantages and disadvantages, states should be capable of fusing both approaches within more comprehensive strategies for managing this complex issue ».

Les lois ou réglementations intérieures, communautaires et/ou nationales devront aller dans le sens de création de hot spots où les opérations de tri devront s'effectuer. Le combattant terroriste étranger

27 En Tunisie, le jeudi 28 décembre 2016, alors que le président Béji Caïd Essebsi discutait avec son chef de gouvernement des plans mis en place par le gouvernement pour traiter le dossier des Tunisiens de retour des foyers de tension », des partis politiques ont mis en garde « contre tout accord secret ou annoncé » qui favorise leur retour. Ces partis ont rappelé que ces Tunisiens constituaient « un véritable danger pour la sécurité nationale et régionale ». Certains manifestants sont allés jusqu'à demander la déchéance de la nationalité de ces combattants pour les empêcher de retourner en Tunisie. Le gouvernement tunisien se trouve donc devant le dilemme de traiter dans un cadre légal des nationaux qui ont enfreint la loi et commis des crimes ou répondre aux subjectivités populaires qui dictaient des mesures extrêmes et quasi-illégales.

Sur ce point les britanniques semblent avoir trouvé un juste milieu : La loi britannique permet dans certains cas aux juges d'annuler les passeports des ressortissants britanniques partis combattre à l'étranger et de les insérer dans les listes des personnes interdits d'emprunter les vols vers le Royaume-Uni. La personne concernée doit alors pour retourner chez elle demander l'autorisation des autorités britanniques. Cela permet à ces autorités d'étudier le cas, comme pour délivrer un visa et d'apprécier le cas avant que la personne n'entre sur le territoire du Royaume. Ces personnes ne sont pas, comme le demandent les manifestants tunisiens, déchus de leurs nationalités ; mais seulement obligés de passer par une autorisation de retour.

28 Technique qui permet aux terroristes, notamment ceux qui sont en phase de passer à l'action, de dissimuler leurs intentions : Le terroriste peut alors commencer à agir de manière normale ; Il se rase la barbe (retire le voile pour les femmes), bannit son langage radical, ne fréquente plus les mosquées, boit de l'alcool sort en boîte, etc... Tout est fait pour tromper ceux qui le surveillent. La Taqqia est pour les organisations terroristes un art de guerre qu'ils enseignent dans les moindres détails lors des entraînements des recrues.

29 L'étude effectuée par Charles Lister, est publiée pour le compte du BROOKINGS DOHA CENTER.

qui formule le vœu de revenir dans son pays ou qui est intercepté à la frontière devra être conduit dans des « centres spéciaux » où son régime n'est pas celui de détenu, mais de personne dont le statut est à vérifier. Là étant, le candidat au retour verra sa situation examinée par des commissions spécialisées (juges, théologiens, imams, psychologues, sociologues, spécialistes du renseignement) qui détermineront si l'intéressé doit :

- Etre confié à des organismes civils ou gouvernementaux qui doivent l'aider à dépasser les traumatismes des conditions de vie dans lesquelles il a évolué lors de son séjour en Syrie ou en Irak et par conséquent faciliter sa réintégration.
- Etre confié aux services de renseignement pour débriefing et éventuelle participation à des programmes de contre propagande idéologique du Djihad.
- Etre confié aux services judiciaires pour instruction de procédures de présentation devant les juridictions compétentes.

L'implication des familles

Les familles des combattants terroristes étrangers, leurs amis et proches constituent un maillon important dans le dispositif de traitement de ces personnes lors de leurs retours dans leurs pays d'origine. Ils peuvent même, pour les pays qui veulent encourager les retours, constituer un outil qui peut aider à convaincre les plus récalcitrants parmi eux.

Plusieurs de ces combattants, voire même une majorité sont restés en contact avec leurs familles après leurs départs. Certains membres des familles ont même fourni des informations fructueuses sur la vie de leur proches en Syrie et en Irak, car parfois, dans leur désespoir les personnes qui ont rejoint Daech se confient à leurs amis ou parents pour décrire les affres de leurs aventures.

Ces mêmes proches peuvent jouer un rôle important dans la réinsertion de ceux parmi les combattants terroristes étrangers qui se révéleraient « récupérables ». Cette implication des parents et proches implique la participation de la société civile aux côtés de la justice, de la sécurité, des services de santé et des communes afin que soient organisés des débats, des formations, des sensibilisations et des collectes d'idées sur la meilleure manière de faire des familles des combattants terroristes étrangers un acteur agissant dans le traitement des retours.

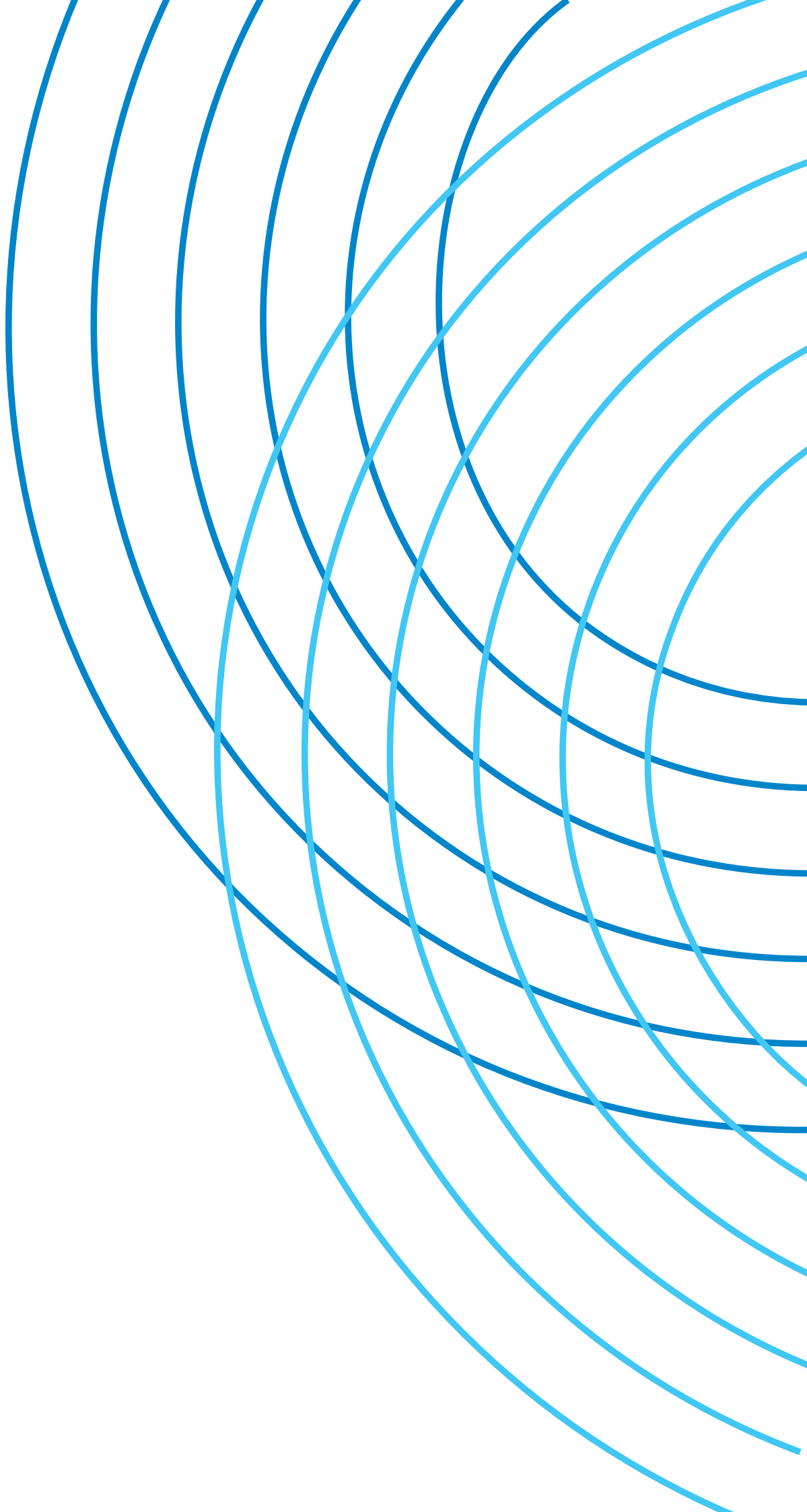
Une nouvelle résolution du conseil de sécurité

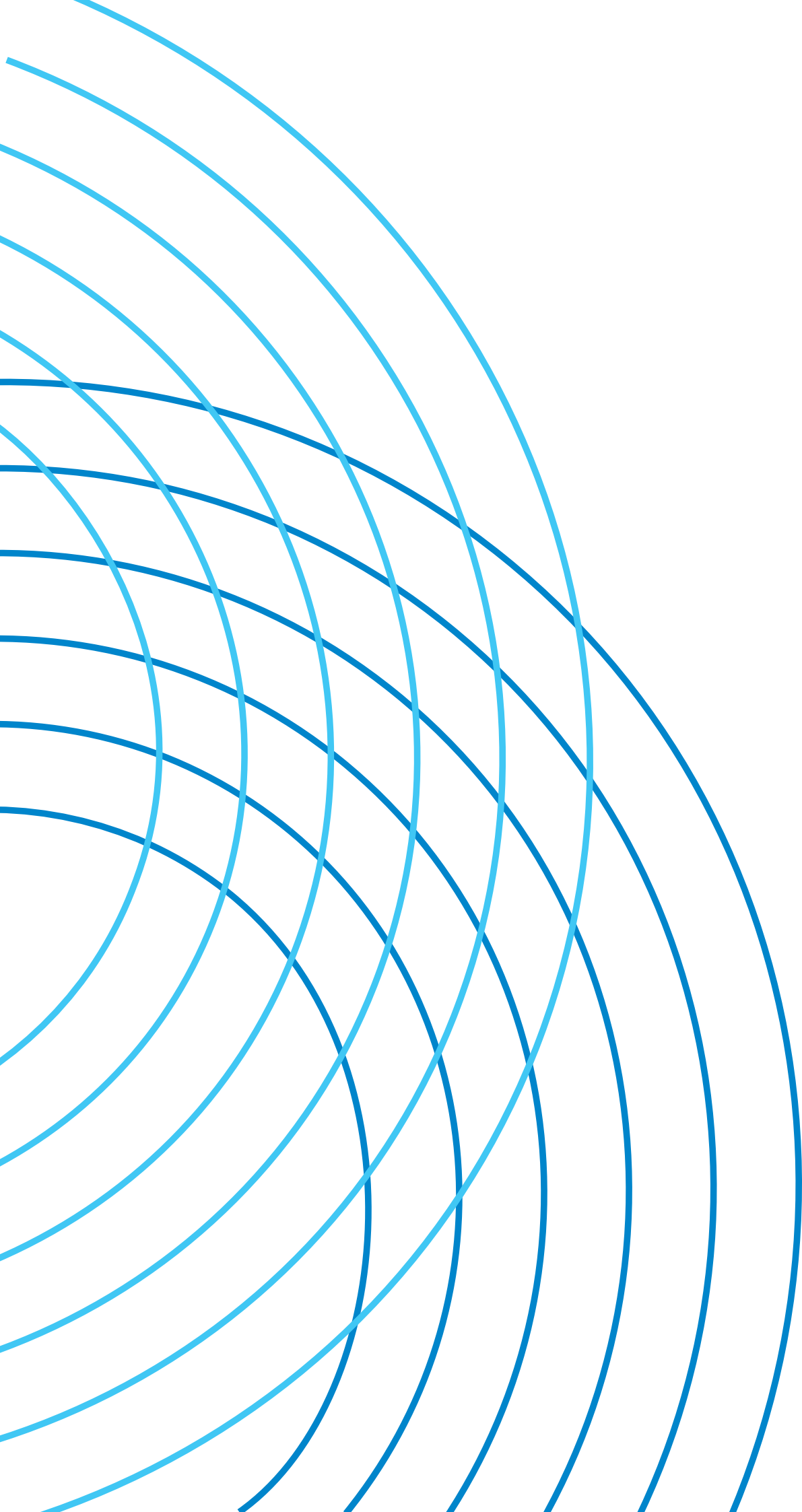
Plusieurs dispositions de la résolution 2178 du conseil de sécurité sur les combattants terroristes étrangers peuvent servir aux Etats pour leurs inspirer les nouvelles mesures concernant le retour de cette catégorie de personnes. Certaines mesures telles que celles prises aux frontières pour empêcher les départs des combattants vers la Syrie et l'Irak peuvent aussi aider dans la détection des retours. Cependant la question des retours qui se posera avec plus d'acuité durant les deux prochaines années et qui concerne plus que la moitié des Etats de la planète, nécessite la mise au point d'une nouvelle résolution du conseil de sécurité :

- D'une part la résolution inciterait les Etats à prendre la menace au sérieux et à l'appréhender en tant que danger global qui ne peut être combattu ou endigué que par l'implication de tous.
- D'autre part, la résolution servirait de guide pour l'inspiration de bases communes pour les mesures régionales, nationales voire locales.
- Cependant il serait opportun qu'une éventuelle résolution à prendre mette plus fermement l'accent sur la coopération internationale, notamment pour ce qui est des aides aux pays qui ne peuvent s'acquitter de leurs parts de mesures pour répondre aux soucis de la communauté internationale sur la question.

Bibliographie :

- David Bénichou, Farhad Khosrokhavar et Philippe Migaux : « LE JIHADISME ; le comprendre pour mieux le combattre » ; éditions Plon, 2015 ;
- Assif Arif et Sebastien Boussois : « France Belgique ; la diagonale terroriste » Editions La Boite à Pandore, 2016 ;
- Brian Dodwell Daniel Milton and Don Rassler : « The Caliphate's Global Workforce: An Inside Look at the Islamic State's Foreign Fighter Paper Trail » ; Combating Terrorism Center at West Point, United States Military Academy April 2016 ;
- Charles Lister : « Returning Foreign Fighters: Criminalization or Reintegration? », BROOKINGS INSTITUTION ; U.S.A. and BROOKINGS DOHA CENTER, Qatar.
- Atelier organisé par le Service canadien du renseignement de sécurité Les 28 et 29 octobre 2015 : « Le phénomène des combattants étrangers, la sécurité et les tendances connexes au Moyen-Orient » Publication, no 2016-01-01 de la série Regards sur le monde : avis d'experts ;
- Italian Institute for International Political Studies : « Jihadist Hotbeds ; understanding local radicalisation processes », 2016 ;
- Royal United Services Institute (RUSI) : « countering Violent Extremism and Risk Reduction ; A Guide to Programme Design and Evaluation ; Whitehall report 2-16 ; June 2016 ;
- Crisis Group : « EXPLOITING Disorder : Al-Qaeda and the Islamic state », Crisis Group Special report / 14 March, 2016
- Brian Dodwell Daniel Milton and Don Rassler









OCP Policy Center

Ryad Business Center – South 4th
Floor – Mahaj Erryad - Rabat Morocco

Website: WWW.OCPPC.MA

Email: CONTACT@OCPPC.MA

Phone: +212 5 37 27 08 08

Fax: +212 5 37 71 31 54

ISSN N° 2421-9479

Dépôt légal N° 2015PE0055